

Le pirate, le juge et le bourreau : Que ta volonté ne soit pas faite !

Article rédigé par *Laurent Mabire*, le 21 mars 2003

" De paroles de haine on m'entoure, on m'attaque sans raison " chante le psalmiste (Ps 109,3). Ainsi donc la voie des armes subroge celle de la diplomatie, torpillant une fois encore l'ONU au nom d'une morale qui convainc à la pointe des baïonnettes.

Ainsi donc les interventions de la France et de quelques pays arriérés de la "vieille Europe", dont l'opposition résolue aux États-Unis les placent sur la prochaine liste des États voyous, n'auront servi à rien d'autre que sauver l'honneur.

Ainsi donc la voix du Pape aura été étouffée par les bruits de bottes.

Une fois encore, hélas, il apparaît que la guerre est le meilleur outil de politique étrangère des États-Unis, faisant de ce dernier un monstre aux méthodes cannibales, facteur majeur de déstabilisation régionale. L'inversion systématique des valeurs morales prônées par les gouvernants des États-Unis par la mise en pratique d'un réalisme politique cynique donne l'aune des futures relations internationales. En proclamant péremptoirement : " Qui n'est pas avec nous est contre nous ", le président Bush détourne sciemment l'exigence de charité évangélique citée par Marc : " Qui n'est pas contre nous est pour nous " (Mc 9,40).

La mascarade est donc complète et la tragédie se joue au détriment d'un peuple saigné à blanc par un dictateur et un blocus américain meurtrier.

Dans le cas irakien, il n'y aura pas eu besoin du faux-nez de négociations comme celles qui furent sabotées à Rambouillet lors de l'affaire du Kosovo. De longue date, la date du 20 mars était programmée comme le début des actions armées, ainsi que l'a dénoncé le cardinal Tucci. Si l'attentat du 11 septembre 2001 fut bien un acte de guerre contre les États-Unis, la punition du 20 mars 2003 sonne comme un acte de piraterie internationale. Piraterie envers l'ONU, piraterie envers les ressources pétrolières irakiennes, piraterie envers le droit international qui est désormais dicté non par le plus "juste" mais par le plus "fort".

De justice, il n'y en a pas, dans cette attaque. Il n'y a pas d'autodéfense, pas de riposte à une attaque préalable. Les États-Unis, comme dans le conte de Lewis Carroll, Alice au pays des merveilles, tiennent à la fois le rôle du juge et de bourreau.

Depuis plus d'un an, les discussions sont vives au sein des think tank américains pour juger de la légitimité d'une action américaine. Les plus conservateurs d'entre eux, se fondant sur le concept de guerre juste, ont radicalement rejeté le concept de guerre préventive et dénoncé par avance l'aventure irakienne. Rien n'y a fait. Le complexe militaro-pétrolier qui tient table ouverte à la Maison Blanche laisse sur le bord de la route le cadavre d'un monde ancien, fondé sur le droit des nations à traiter d'égal à égal.

Nul doute que le chemin de l'hyperpuissance est semé de terribles tentations de domination. " Où ils ont fait un désert, ils disent qu'ils ont fait la paix " disait Tacite à propos des guerres de César. Reste à espérer que les Daisy Cutter et autres armes de destructions massives autorisées par les États-Unis à leur usage propre n'enterreront pas définitivement les graines de la paix.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

> [Suivre le débat des lecteurs "Spécial Irak"](#)

>